

# Matériel d'enseignement

Autor(en): **Genoud, Léon**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038662>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

consacrées dans les écoles primaires elles-mêmes à approfondir les règles de *tout* et de *même*, de *vingt* et de *cent*, de *nu* et de *demi*, à dissertar sur les exceptions et les sous-exceptions sans nombre de la prétendue orthographe des noms composés, qui n'est que l'histoire d'une variation perpétuelle !

La presse a plus d'une fois signalé l'inanité des débats sans fin auxquels donnent lieu dans la dictée certaines locutions comme *des habits d'homme* ou *d'hommes*, la *gelée de groseille* ou *de groseilles*, de *pomme* ou de *pommes*, des *moines en bonnet carré* ou *en bonnets carrés*.

A supposer que l'on trouve de bonnes raisons pour justifier telle ou telle de ces finesses orthographiques, n'est-il pas flagrant que l'immense majorité des enfants ont mieux à faire que d'y consumer leur temps ? Et pour ne parler que de la langue française, n'ont-ils pas infiniment plus besoin, pour la bien connaître, qu'on leur lise et qu'on leur fasse lire en classe et hors de classe les plus belles pages de nos classiques que d'exercer l'acuité de leur esprit sur des nuances grammaticales à peine saisissables, quand elles ne sont pas de simples vécilles ? Ce souci de l'orthographe à outrance n'éveille chez eux ni le sentiment du beau, ni l'amour de la lecture, ni même le véritable sens critique. Il ne pourrait que leur faire prendre des habitudes d'ergotage. A tant épilucher les mots, ils risquent de perdre de vue la pensée, et ils ne sauront jamais ce que c'est qu'écrire si le premier mouvement n'est pas de chercher dans le discours, sous l'enveloppe des mots, la pensée qui en est l'âme.

Je ne doute pas, Monsieur le Recteur, que, communiquées et expliquées par vous aux Commissions que vous avez à nommer et à diriger, les observations qui précèdent ne soient aisément accueillies et suivies d'effet. Je vous serai reconnaissant de me tenir au courant des mesures que vous aurez prises pour qu'il en soit ainsi.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,*  
LÉON BOURGEOIS.

---

## MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

---

1. BANCS D'ÉCOLE. — Nous avons consacré notre premier article aux bancs Mauchain. Nous croyons devoir y revenir aujourd'hui, attendu que l'inventeur a fait faire à ses bancs des transformations importantes qui sont autant de progrès. L'un de ces bancs est à l'essai dans l'une des classes inférieures de l'école des filles, près de Saint-Nicolas ; nous attendrons l'expérience pour en parler et en publier le dessin. La nouvelle amélioration apportée par M. Mauchain peut s'adapter presque sans frais aux anciens bancs. Du reste, une exposition de tables d'écoles les plus récentes et d'autres appareils sera organisée à l'occasion de l'assemblée de la Société d'éducation. Ce sera un

moyen d'utiliser les richesses de l'Exposition scolaire fermée hélas ! depuis une année, faute de local.

Nous devrions aussi consacrer un article au banc Schindler, le plus sérieux concurrent du banc Mauchain ; mais nous nous proposons de compléter notre article par un dessin, mais nous n'avons pas encore reçu le cliché. Ce sera pour le prochain numéro du *Bulletin*.

2. TABLEAU DES ALIMENTS. — M. Frey, instituteur à Langendorf (Soleure), a édité, il y a deux ans, un tableau intitulé : *Composition chimique de nos aliments*. Ce tableau se distingue de tous ceux que nous connaissons par une grande simplicité et par son bon marché. C'est pourquoi la Commission du *matériel d'enseignement* en a demandé une édition française pour nos écoles du canton de Fribourg. Ce tableau devrait se trouver dans toutes les écoles. Bien mieux, nous voudrions qu'il soit commenté par l'instituteur et que l'économie domestique soit enseignée même par lui dans les écoles mixtes plutôt que par les maîtresses d'ouvrages dont un bon nombre ne sont pas à la hauteur de leur tâche.

Le tableau de M. Frey est accompagné d'une brochure qui est un vrai cours de cuisine hygiénique. Ajoutons que le tableau monté sur toile, avec la brochure, ne coûte que 1 fr. 50, la Direction de l'Instruction publique payant le reste. Les écoles secondaires, régionales, et les écoles des filles devraient en avoir chacune un exemplaire. S'adresser au Bureau du matériel scolaire.

Voici la composition des différents aliments qui figurent sur le tableau.

<b>ALIMENTS</b>				
	Plastiques (azotés)	Respiratoires (grasses)	Eau et sels	Cellulose
Morue sèche . . . . .	79	3,5	17,5	—
Fromage maigre . . . . .	35	16,5	48,5	—
» mi-gras. . . . .	27	25	48	—
Lentilles. . . . .	25,5	55,5	15,5	3,5
Fromage gras . . . . .	25	31,5	43,5	—
Haricots en grains . . . . .	24,5	55	18	7
Pois . . . . .	23	54	17,5	5,5
Viande de cheval. . . . .	21,5	3	75,5	—
Bœuf maigre . . . . .	20,5	2	77,5	—
Veau. . . . .	19	7,5	73,5	—
Foie . . . . .	19	7	74	—
Volaille (poule grasse). . . . .	18,5	10,5	71	—
Noix de coco . . . . .	17	70	7	6

## ALIMENTS

	Plastiques (azotées)	Respiratoires (grasses)	Eau et sels	Cellulose
Bœuf gras . . . . .	17	26,5	56,5	—
Mouton mi-gras . . . . .	17	6	77	—
Gruau d'avoine . . . . .	14,5	70,5	12,5	2,5
Porc gras . . . . .	14,5	37,5	48	—
Farine de maïs . . . . .	14	72,5	11,5	2
Saucisse au foie . . . . .	13	37	50	—
Œufs. . . . .	12,5	12,5	75	—
Farine de seigle . . . . .	11,5	72	15	1,5
Farine d'orge . . . . .	11	73	15,5	0,5
Blé en grains . . . . .	11	69	14,5	5,5
Boudin . . . . .	11	30,5	58,5	—
Orge perlé . . . . .	10,5	76,3	13	0,2
Farine de blé (fleur). . . . .	10	76	13,7	0,3
Lard salé . . . . .	9,5	76	14,5	—
Riz . . . . .	8	77,5	14	0,5
Pain blanc . . . . .	7	56	36,7	0,3
» noir . . . . .	6	50	43,5	0,5
Pois en gousse . . . . .	6	12,5	79,5	2
Châtaignes . . . . .	5,5	40	53	1,5
Lait de beurre (petit-lait) . . . . .	4	5	91	—
Lait 1 <sup>re</sup> qualité . . . . .	3,5	8,5	88	—
Choux-raves . . . . .	3	8,5	87	1,5
Lait écrémé . . . . .	3	5,5	91,5	—
Haricots en gousse . . . . .	2,7	6,5	89,6	1,2
Pruneaux sans noyau . . . . .	2,3	65,7	30,5	1,5
Poires sèches . . . . .	2	60	31	7
Pommes de terre. . . . .	2	21	76,3	0,7
Choux . . . . .	2	5,2	91	1,8
Laitue pommée . . . . .	1,5	2,5	95,3	0,7
Raves. . . . .	1,4	7,5	90,1	1
Pommes sèches . . . . .	1,3	64,2	29,5	5
Carottes. . . . .	1	8,5	89,5	1
Cerises fraîches sans noyau . . . . .	0,7	12,8	80,5	6
Pommes fraîches. . . . .	0,4	13	85	1,6
Poires fraîches . . . . .	0,4	12	83,6	4
<i>Nourriture rationnelle</i> . . . . .	4	2,5	79	—

3. LES CHAMPIGNONS COMESTIBLES. — Sous ce titre, la lithographie Furrer, à Neuchâtel, vient de publier quatre tableaux renfermant tous les champions comestibles qui se trouvent dans nos contrées. Le prix de ces quatre tableaux est de 16 fr. ; mais la Confédération donne un subside de 4 fr. par

collection, et l'Etat de Fribourg, 4 fr. aussi, de sorte que le prix ne revient pour les écoles qu'à 8 fr. seulement. Ce tableau est encore recommandable pour les leçons d'économie domestique. Il se trouve au Dépôt central.

4. ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA SUISSE. — Le bureau fédéral de statistique vient de réaliser le vœu formulé en 1887 par l'Assemblée fédérale, de voir réunis dans une seule publication les principales données statistiques recueillies sur notre pays.

Cette publication, qui paraîtra chaque année sous le nom d'*Annuaire statistique de la Suisse*, est conçue de telle sorte que ceux-là même qui n'ont pas l'habitude de consulter les livres de ce genre, s'y reconnaissent facilement, les données rassemblées étant présentées sous la forme la plus sommaire et la plus facile à comprendre. L'ouvrage est divisé en dix-sept chapitres ; superficie et population ; mouvement de la population ; agriculture, bétail ; sylviculture ; pisciculture ; mines et salines ; industrie ; transport et moyens de transport ; commerce, monnaie et crédit, assurance ; hygiène, police sanitaire et assistances ; accidents ; instruction ; éducation ; finances ; prisons ; militaire, miscellanées.

Plusieurs de ces chapitres restés incomplets engageront peut-être les gouvernements cantonaux à remplir les lacunes existantes. Tel qu'il est, cet annuaire rendra des services considérables au corps enseignant pour les leçons d'économie politique, de géographie, etc. C'est pourquoi le Département fédéral de l'Intérieur vient de le recommander tout spécialement. Le volume, vendu 5 fr. au public, sera cédé au prix de 3 fr. 50 aux écoles ou aux instituteurs. Il n'y a, pour l'obtenir à ce prix, qu'à s'adresser au Dépôt central du matériel d'enseignement.

5. LA NOUVELLE CARTE MANUELLE DU CANTON DE FRIBOURG. — Depuis longtemps on se plaignait que la carte *Gerster* n'était plus à la hauteur des progrès de la cartographie actuelle, et qu'elle coûtait trop cher. La convention passée en 1874 avec M. Gerster fut résiliée non sans difficultés. Nous avons travaillé à l'élaboration du plan d'une nouvelle carte. Le voici tel que le Conseil d'Etat vient de l'approuver.

1. La carte sera dressée au 1 : 200,000<sup>e</sup>.

2. Le relief sera indiqué au moyen de courbes de niveau en bistre, à 50 m. de distance, légèrement renforcées du côté d'ombre, et par trois teintes coulées à 45°.

3. La marge droite sera occupée par une coupe du terrain allant de Chardonne-Corsier à Guggisberg, passant par Fruence, Noirmont, La-Tour, Villarbeney, la Berra, le pied du Muscheneck, Planfayon, Guggisberg.

4. La marge de gauche sera occupée par une autre coupe de terrain allant de Saint-Aubin (canton de Neuchâtel) à Ges-

senay. Cette coupe passera depuis Saint-Aubin, par le fond du lac de Neuchâtel, Estavayer, Frasses, Fétigny, entre Middel et Châtonnaye, Villarimboud, Orsonnens, le sommet du Gibloux, Riaz, Broc, Dent de Broc, Dent de Brenlaire, Dent de Combettaz, et à aboutira entre Rougemont et Gessenay.

Ces deux coupes, de la teinte des courbes de niveau seront faites à l'échelle de la carte pour les longueurs et au 1 : 25,000<sup>e</sup> pour les hauteurs. Elles se croiseront sur la colline de Morlon.

5. La marge supérieure de la carte, sera occupée par une coupe en long, des lacs de Neuchâtel et de Morat et par une coupe transversale allant de Morat à Saint-Blaise.

La marge inférieure de la carte, occupée dans la carte Gerster actuelle par une sorte de profil, recevra une vue panoramique des Alpes, prise du sommet de la colline de Lovens (signal), le point de vue le plus étendu du plateau fribourgeois.

7. Les anciens cartons à gauche de la carte Gerster actuelle, disparaîtront ; ils seront remplacés hors des cartons au 1 : 25000 ; extraits de l'atlas Siegfried, représentant Fribourg, Morat, Estavayer et Romont.

8. Il y aura, outre la carte écrite, une carte muette sans le trait ni les écritures.

La carte ainsi faite sera vendue, au maximum 23 centimes. Elle paraîtra lorsque la carte Gerster actuelle sera complètement épuisée.

Cette carte sera complétée par une géographie du canton de Fribourg qui pourra paraître en même temps que la carte dont elle ne sera que le commentaire.

Indépendamment de la carte manuelle, la Commission du matériel d'enseignement projette la publication d'une carte au 1 : 50,000<sup>e</sup> qui remplacerait la grande carte Strijensky actuelle publiée en 1853 ; mais les conditions d'élaboration de cet important travail ne sont pas encore fixées. Le bureau typographique fédéral s'occupe en ce moment d'étudier de nouveaux procédés de cartographie pour la reproduction du relief par l'héliolithographie.

Léon GENOUD.

---

## ANNUAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

---

Ainsi que le *Bulletin* l'a promis, nous donnerons un résumé et quelques extraits des principaux articles publiés dans l'*Annuaire*.

Nous débiterons par une lettre de M. Gréard de l'Académie française à M. Jost, directeur de l'*Annuaire*, lui donnant, à sa demande, son avis sur la place qu'il convient de faire aux femmes dans l'enseignement primaire. Nous citons tout au long quelques passages :